

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.



TAHITI: 18. - N° 33.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana nga 14 atete 1869.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Un an.....	10 fr.
Six mois.....	5 fr.
Trois mois.....	3 fr.

Un numéro se vend 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

PRIX DES ANNONCES (en comptant):

Les 10 premières lignes.....	10 fr. par ligne.
Les suivantes.....	5 fr. par ligne.
Les annonces extraordinaires se paient à la suite de prix de convention.	

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

SOMMAIRE.

Allocution de l'Empereur. — Distribution de prix. — Avis. — Le 15 août. — Faits divers. — Faits maritimes. — Le tour d'une mer à l'autre. — Découverte d'un banc sous-marin sur la côte de Saint-François. — Annonce hydrographique. — Mouvements de port. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le 9 mai, l'Empereur et l'Impératrice se sont rendus à Chartres, pour visiter le concours régional, comprenant les départements du Calvados, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Manche, de la Sarthe, de la Seine-Inférieure et de l'Orne.

L'Empereur a répondu en ces termes au discours que le maire de Chartres, à la tête de son conseil municipal, lui a adressé à son arrivée en gare :

« Monsieur le maire,

« Lorsque, il y a vingt ans, je fus nommé Président de la République, Chartres fut la première ville que je visitai. Je n'ai pas oublié le bon accueil que j'y reçus :

« C'est dans vos murs que, fort de mes bonnes intentions, je fis mon premier appel à la conciliation, engageant tous les bons citoyens à sacrifier au bien public leurs regrets et leurs rancunes. Aujourd'hui, après dix-sept années de calme et de prospérité, Chartres vous reçoit le même honneur, mais avec plus d'assurance et de confiance. Comme en 1818, je m'adresse encore une fois aux honorables gens de tous les partis, en les invitant à seconder la marche régulière de mon Gouvernement dans la voie libérale qu'il s'est tracée et à opposer une insurmontable résistance aux passions subversives qui semblent se réveiller pour menacer l'œuvre inébranlable du suffrage universel.

« Je me propose dans quelques jours de venir réuni dans ses comices ; il m'honnera, je n'en doute pas, des hommes dignes de la mission civilitaire que nous avons à accomplir.

« Je compte sur vous, habitants de Chartres, parce que vous faites partie de ces huit millions de Français qui, par trois fois, m'ont donné leurs suffrages ; parce que je vous sais animés d'un ardent patriotisme, et que là où règne le véritable amour de la patrie se trouvent les meilleures garanties de l'ordre, du progrès et de la liberté. »

Leurs Majestés sont en suite montées en voiture pour se rendre à la cathédrale, où Elles ont été reçues par l'évêque de Chartres, puis au concours régional, où Elles ont visité en grand détail dans ses différentes parties. Sur tout le parcours, et pendant cette longue visite, leurs Majestés ont reçu l'accueil le plus sympathique de la part des nombreuses populations accourues pour les saluer à leur passage. (Journal officiel.)

Papete, le 14 août 1869.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

Samedi dernier, 7 août, a eu lieu la distribution des prix décernés aux élèves de l'institution des dames de Saint-Joseph de Cluny. S. M. la Reine Pomare et le Commandant-Commissaire Impérial président cette fête de l'enfance, à laquelle assistaient également le consul d'Angleterre et les principaux officiers et fonctionnaires de la colonie. Un grand nombre de personnes se pressaient dans les vastes salles, devenues trop étroites pour contenir tout ce monde empressé de venir apprécier le résultat des soins persévérants de ces bonnes et zélées institutrices.

Les examens qui précèdent généralement la distribution des prix avaient eu lieu le mercredi 4 août, et les jeunes élèves, par la suite de leurs réponses, avaient en tous points justifié les espérances que les concours des années précédentes avaient fait concevoir.

A une heure précise, la cérémonie a commencé par la récitation de divers morceaux de poésie appropriés à la circonstance, et dont se sont acquittées à merveille les jeunes filles qui en étaient chargées. S. M. la Reine a posé elle-même de sa main bienveillante la première couronne sur la tête de la plus méritante des jeunes élèves, témoignant ainsi de l'intérêt tout particulier qu'elle prend aux succès toujours croissants de cet établissement.

Le Commandant-Commissaire Impérial a adressé ses félicitations à la supérieure et rendu hommage aux efforts constants des dignes

maîtresses dont la sollicitude et les soins maternels ne se sont pas démentis un seul instant depuis la fondation de cette école.

Avant de se retirer, S. M. la Reine et le Commandant-Commissaire Impérial ont tenu à visiter l'exposition des nombreux travaux exécutés pendant l'année par les élèves, et l'on a pu constater à côté d'ouvrages de broderie, de tapisserie, de crochê, etc., etc., du meilleur goût, d'autres travaux de couture qui, par leur caractère plus sérieux et leur bonne exécution, démontaient à tous que les dames de Saint-Joseph savent casigner avec la même perfection l'aiguille et l'agréable.

Lundi 9 août, c'était dans l'établissement des frères de l'instruction chrétienne que le rendez-vous général avait été transporté.

Le Commandant-Commissaire Impérial était cette fois accompagné du Prince Arfaloite.

M. les consuls d'Angleterre et des Etats-Unis étaient présents, le premier pour prendre sa part des succès de ses fils, tous deux pour couronner les enfants de leurs nationaux, qui, comme ceux des Français et des indigènes, se pressent sur les bancs de cette école. Là en effet, comme chez les sœurs, la différence de race disparaît ; les parents, instruits par l'expérience, confient leurs enfants à ces deux établissements, assurés qu'ils sont d'y trouver toute garantie pour une instruction solide, unie à des soins aussi dévoués qu'affectionnés de la part de ces d'habiles institutrices.

Les nombreux concours des assistants étaient le plus sûr témoignage de l'intérêt qu'accablent à la fois le directeur de l'institution et les progrès des élèves.

Le *Domine salvum*, chanté en chœur, ouvrit la cérémonie. La distribution des prix des différentes classes se fit ensuite, entremêlée à la récitation de fables et de pièces de vers fort délicates. L'épique de la rencontre de François II et du charbonnier fut particulièrement bien rendu.

Un prix spécial était réservé à l'interprétation des langues française et tahitienne ; cette branche d'instruction si importante pour l'avenir du pays est, avec raison, l'objet d'une juste sollicitude. Nos examens publics passés le 5 avaient cherché particulièrement à constater les résultats obtenus de ce côté.

Deux élèves s'étaient fait remarquer : le jeune Cadousteau de la 1^{re} classe, et Sophie Jadin.

Le Commandant-Commissaire Impérial, en présence du savoir dont le premier de ces jeunes gens a fait preuve, a décidé qu'à partir de la rentrée des écoles, il pourrait être employé comme aide-interprète dans l'administration des affaires indigènes. La matinée de chaque jour sera consacrée à son travail au bureau, et l'après-midi au complément de ses études à l'école.

Simblable faveur sera accordée l'année prochaine à Jadin si lui continue à s'en rendre digne par son application et ses progrès.

Une carrière honorable et avantageuse est ainsi ouverte à ces deux jeunes gens ; leurs camarades verront dans cette mesure un juste motif d'émulation ; et l'administration récompensera leurs efforts en s'attachant successivement ceux qui auront mérité cette faveur.

La cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne impérial. Le Commandant en se retirant félicita les bons frères qui bien qu'ils faisaient dans le pays par l'instruction qu'ils répandaient, et par les habitudes d'ordre, de travail et d'économie qu'ils donnaient à leurs élèves.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Commandant-Commissaire Impérial, voulant montrer que l'intérêt s'étend à tous ceux de l'île, a voulu présider lui-même la distribution de prix des écoles de Paperiri.

Il témoigne ainsi au bien qu'il veut au pays en préparant pour succéder à la nôtre une génération forte de son instruction et de son intelligence.

AVIS.

Des renseignements sont demandés à l'administration sur le sieur Scot (Charles), qui a quitté la France en 1819 pour se rendre en Californie (Yreka), où il a résidé dix ans.

Les dernières nouvelles reçues de lui par sa famille datent du 23 février 1869, et annonçaient son arrivée à Tahiti.

Les personnes qui seraient en mesure de fournir à l'administration des renseignements sur le sus-nommé sont priées de vouloir bien, les communiquer au secrétaire de l'Ordonnateur.

Le 25 août 1860—Centenaire de Napoléon I^{er}.

Il y a maintenant cent ans que l'Empereur Napoléon I^{er} est né. Cette circonstance donne un nouvel éclat à la célébration de la fête nationale de la France. Les siècles en s'accumulant ne pourront que consacrer l'illustration de l'homme qui, par ses facultés prodigieuses, a marqué les siècles contemporains.

On nous a communiqué à cette occasion, avec préface de l'inséreur de Messager, la pièce de vers qui suit :

Quinze août !... date splendide, aux jours de la victoire,
Aux jours où dans son ciel, étincelant de gloire,

Planait l'aigle vainqueur ;
Quand voulant agrandir l'aire de Charlemagne,

César disait au monde : Un royaume a vécu !
Dans vos larges tombeaux, royaumes invincibles,

Fantastiques cavaliers, vous êtes tous terribles
De la garde, Empereur !

Ne tressaillez-vous pas au bruit que fait la France ?
Et son cri d'espérance,

Ce cri de vos drapeaux, va-t-il à votre cœur ?
Et toi, de ton Français impérialiste idéal,

Es-tu, comme aux beaux jours d'Austerlitz et d'Arcole,
Content de tes soldats ?

Avons-nous bien marché dans le chemin du maître ?
Le fils à son aïeule

Fait-il un lendemain digne de tes combats ?
Grande ombre, Empereur, notre père,

Géant que nul n'a dépassé,
Titan à l'étriot sur la terre,

Héros dont le moule est brisé,
Regarde en bas ; vois la patrie,

Par un de tes fils rallié,
Lever les bras vers le Seigneur,

Et lui demander que ton âme
Puisse descendre en traits de flamme

Dans le sein de ton successeur.
Naguère au penchant de Tahiti

Ton peuple roulaît en cendre ;
Sa lave descendait la cime ;

Du volcan de la liberté ;
Un bras fort, ou ton sang abonde,

A mis à la vague profonde
Le digne de sa volonté ;
Le torrent brisé dans sa course,

Le fleuve tari dans sa source
N'a pas englouti la cité.

Ch. D. de V.

FAITS DIVERS

Des expériences de porte-aeraires d'un très-grand intérêt ont été faites au polygone de Vincennes par M. Delvigne, en présence de plusieurs membres du conseil de la Société centrale de sauvetage des naufragés. Elles avaient principalement pour objet de montrer les manœuvres des flèches enroulées par le capitaine de la marine, vice-président de la Société de sauvetage du Massachusetts, qui, sur le point de retourner aux Etats-Unis, avait exprimé le désir d'emporter des spécimens de cet engin pour les établir dans les postes de secours de cette contrée.

Des flèches de divers espèces ont été tirées avec un plein succès. L'une d'elles, munie d'un grappin, a surtout excité une très-vive curiosité. Le grappin était formé de deux petites barres en fer très-doux placées à angle droit à la tête de la flèche. Le choc, au départ, a imprimé à ces barres une courbure en arrière, de sorte qu'il tombait à 230 mètres de son point de départ, la flèche s'est accrochée fortement au sol comme un véritable grappin.

Une ligne lancée ensuite à une distance de 80 mètres avec un fusil ordinaire a fait faire aux assistants cette réflexion que les flèches de M. Delvigne rendraient de très-grands services dans les incendies.

La Société de géographie, réunie en séance générale le 30 avril 1869, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour 1869-1870 :

Président : M. le marquis de Chasseloup-Laubat, séneateur ; vice-présidents : MM. Mourand, directeur au ministère des affaires étrangères, et Jules Bayal ; secrétaires : MM. Gabriel Lafont et Ernest Desjardins ; secrétaire : M. le baron Nuy de Champigny ; membre de la commission centrale : M. Deseze, ingénieur en chef des mines.

L'Amour des Américains pour les journaux est connu depuis longtemps. Après l'école de nos journaux à lire, il faut inmanquablement le journal où l'on lit et qui est plus important que le livre ou l'almanach.

La nécessité d'être au courant de tout ce qui se fait ne lui jamais mieux démontrée que par ce qui se passe sur le bateau à vapeur Richmond, qui fait le service entre Louisville et la Nouvelle-Orléans ; là on a établi un journal pour les passagers de ce palais flottant.

Un rédacteur et deux compositeurs suffisent à la besogne ; il est publié six fois durant le voyage, c'est-à-dire trois fois par semaine ; il rend compte des incidents du bateau et des scènes qui surviennent, et procure un délassement aux voyageurs, qui se figurent être encore dans une ville. Il publie en outre les adresses des marchands et des hôtels. L'éditeur couvre largement ses frais.

—Voici encore un excellent trait d'aveu raconté par l'International :

Un actionnaire de la compagnie du théâtre de Drury-Lane s'y rendait à peu près tous les soirs.

Bien qu'il eût une grande fortune, il désirait sur un farthing. Il recueillit devant l'édifice de sonnerie six pièces aux employés préposés à la garde du vestibule. Aussi charmé par avant d'entrer au théâtre, il entra au mont-de-piété situé dans Drury-Lane et engagea son pardessus pour un shilling.

Puis, après la représentation, il rentrait dégarer son habit, moyennant un demi-penny (cinq centimes) d'intérêt.

—Le capitaine du vapeur America, arrivé dernièrement à Savannah, a rendu compte, dans son rapport de mer, d'une rencontre de deux baleines faite par le vapeur américain, avant d'entrer en vue de la baie de la Floride, agacé probablement par la vue du vapeur, s'est

arrangé de façon à passer sous son beaupré et à lui enlever d'un formidable coup de queue, qui a ébranlé tout à bord, sept à huit mètres de son avant.

Cet exploit accompli, la baleine a rejoint sa compagnie, et, faisant le plongeon, toutes les deux ont disparu.

—On révèle une industrie chinoise qui dépasse de beaucoup en horreur tout ce qu'on sait sur les bizarreries de l'empire du midi. On y fabrique des nains artificiels. Voici de quelle façon on obtient un résultat satisfaisant. On enfume dans un vase de porcelaine dont le fond est mobile un enfant de trois ou quatre ans ; la tête seule est laissée libre ; chaque soir on penche l'échovippe pour que le prisonnier puisse dormir étendu ; chaque matin on la relève ; et on laisse l'enfant avancer en âge, comprimé dans un moule inflexible, jusqu'à ce qu'on le croit à point ; alors on brise le vase. Quelles souffrances sans nom doit endurer la malheureuse victime lorsqu'elle sent la vie monter en elle, la souffrance qui se venge et, sans cesse reboutée par un bréviaire inviolable, prêt à lui faire (L'Evénement).

—Le directeur du cirque brésillien à Baillieux a été dévoré par une lionne. Voici les détails que donne sur cet épouvantable drame l'Echo de la Lys :

Le dompteur de lions se trouvait indisposé et ne pouvait remplir son emploi. Grand émoi dans la troupe des écuyers ! La scène du dompteur dans le cage est maintenant d'intérêt ; à Bruxelles, on se battait pour voir de plus près. Dans cette circonstance, M. Brœnet, le directeur du cirque, prit une résolution téméraire. Malgré toutes les observations de ses amis, il assit la cravache du dompteur, ouvrit la cage et s'avança. Il s'agissait, après quelques exercices préliminaires, de donner à manger aux terribles ours du désert. M. Brœnet avait jusqu'alors refusé à jouer son rôle tant qu'il n'allait ; mais quand il en vint à présenter de la chair crue à la lionne, celle-ci sortit ses instincts féroces se réveiller. M. Brœnet, peu au courant des usages du dompteur en pareil cas, au lieu de tenir tête, eut peur et fit un pas vers la porte. Ce fut son malheur. Il se passa une scène d'horreur que la plume ne saurait décrire... puis on retira de la cage une vingtaine de lambeaux pantalons, sanguiolents, informes... C'étaient les restes de l'infortuné directeur.

— Dans une lettre écrite par une personne qui résidait au Cap de Bonne-Espérance, on lit, dans les premiers jours du mois de février, deux colons allant à la chasse aux oies sauvages, dites jabotières, ont été témoins du fait suivant :

Il vint arriver sur les bords du fleuve des Elephants, à 100 mètres de distance, un éléphant et un rhinocéros, tous les deux d'une taille extraordinaire, car, dans le sud de l'Afrique, ces animaux atteignent des dimensions exceptionnelles.

Le rhinocéros, après s'être délassé, courut droit sur l'éléphant qui comptait probablement sur la résistance de son épaisse cuirasse pour arriver et tuer par son ennemi. Le choc fut terrible. La corne du rhinocéros éventa l'éléphant, dont les entrailles jaillirent aussitôt par une profonde blessure. Mais, quoiqu'assésé par le choc, il eut encore la force d'envelopper de sa trompe le rhinocéros, qu'il souleva et qu'il lança à plusieurs mètres en l'air, puis il s'affaissa sur lui-même, ne donnant plus signe de vie.

Le rhinocéros du Cap porte une corne très-aiguë, dont la longueur est de deux à trois pieds ; c'est une arme terrible. Une seconde corne moins longue et moins forte que celle-ci s'élevait vers le milieu du museau. Aussi est-elle formée de plusieurs redoutables lorsqu'il est en fureur.

—On a pêché dernièrement à Stamford (Connecticut) une huitre qui renfermait 127 perles de la plus-belle nuance, et à New-Haven, une autre huitre qui contenait 298 perles.

Sinistres maritimes.

L'administration du Barreau Vêritas, de Paris, vient de publier un relevé des sinistres maritimes survenus pendant le courant de l'année 1868, qui se résume ainsi : le nombre des navires à voiles perdus tout entiers en 1868 s'éleva à 2,080, celui des steamers à 104, soit 2,184 navires.

Le nombre des navires à voiles supposés perdus corps et biens, par suite d'absence de nouvelles, s'éleva à 181, et celui des steamers à 8, soit 187 navires. Pertes totales pendant l'année 1868, 2,371 bâtiments.

Le Barreau Vêritas constatait les pertes suivantes :

En 1866 : 9 navires à voiles, 2,764 ; steamers, 168. Total, 2,932. En 1867 : 2,900 navires à voiles, 145 steamers ; total, 3,045. Ce qui donne pour 1868 une diminution de 674 navires sur 1867, et de 561 navires sur 1866.

Tableau des sinistres se décomposant comme suit :

	1867	1868
Navires abordés en mer.....	149	121
— condamnés.....	177	110
— échoués.....	133	1,471
— abandonnés en mer.....	420	143
— coulés en mer.....	238	344
— brûlés en mer.....	70	90
— perdus par suite d'explosion.....	8	2
— coupés par les glaces.....	8	6
— tout les causes de la perte n'ont pu être constatées.....	319	221
— considérés comme perdus par suite d'absence de nouvelles.....	202	187
Total.....	3,015	2,371

Ces sinistres concernent les différents pavillons dans les proportions suivantes :

En 1866 : 1,461 anglais, 335 américains, 261 français, 183 allemands, 96 hollandais, 53 norvégiens, 49 italiens, 41 danois, 40 suédois, 40 espagnols, 37 grecs, 26 russes, 24 grecs, 11 portugais, 3 belges, 8 turcs, 7 brésiliens, 5 chiliens, 1 haïtien, 3 mexicains, 2 péruviens, 1 colombien, 1 républicain argentine, 238 pavillons restés inconnus ; total, 2,932.

En 1867 : 1,338 anglais, 365 américains, 273 français, 206 Allemands du nord, 112 hollandais, 116 norvégiens, 62 italiens, 69 danois, 31 américains, 43 espagnols, 43 russes, 39 grecs, 11 portugais, 7 belges, 7 turcs, 5 brésiliens, 3 haïtiens, 2 haïtiens, 3 siamois, 2 vénétois, 1 mexicain, 1 chinois, 1 colombien, 1 russe, 1 républicain argentine, 163 pavillons restés inconnus ; total, 3,045.

En 1868 : 139 anglais, 253 américains, 210 français, 303 Allemands, 103 hollandais, 71 norvégiens, 50 italiens, 45 danois, 15 autrichiens, 23 espagnols, 29 suédois, 29 russes, 33 grecs, 11 portugais, 4 belges, 1 brésilien, 2 chiliens, 1 hawaïen, 1 mexicain, 1 grec d'Asie, 3 péruviens, 1 Salvador, 3 républicains argentins, 142 pavillons à voiles incousses; total, 1,371.

Le Fouet dans la marine anglaise.

Nous empruntons à un ouvrage récemment par : *Medical life in the navy*, par W. Stables, M. D., les deux récits émuivants qui suivent :

C'est à bord du navire où je servis que j'ai vu pour la première fois appliquer la peine du fouet. Je ne pense point que j'en aie jamais, non que ce spectacle fut plus atroce que ceux du même genre où j'ai assisté depuis, mais il était nouveau pour moi et m'affecta davantage.

Je me souvins que mon ordonnance vint m'éveiller à six heures et demie.

— Pourquoi de si bonne heure ? lui demandai-je.

— Monsieur ne sait-il pas que l'on doit ce matin passer un matelot par les cordes ?

Je me levai et m'habillai à la hâte, aussi troublé que si j'avais été moi-même le bûcher en feu ou le sacrifice.

Nous étions à l'ancre dans S mon's bay.

Les moindres détails de cette scène sont aussi présents à ma mémoire que s'ils dataient d'hier.

Le temps était frais, l'atmosphère bien limpide, l'air rempli d'oiseaux qui venaient voler et se jouer dans les vergues du navire. La mer, unie comme un miroir, reflétait les dunes qui bordaient la baie et qui paraissaient par cette jeunesse minces comme autant de massifs de verdure et de lilas. Jamais la nature ne s'était éveillée plus fraîche, plus souriante.

Les hommes de bord se tenaient sur le pont, réunis par petits groupes. Ils avaient revêtu leur pantalon le plus blanc, leur meilleure vareuse, la plus fraîche de leurs chausses.

Le condamné fut amené sur le pont entre deux braves matelots. Je le fis conduire à l'infirmerie, où je devais l'ausculter, pour m'assurer s'il était en état de supporter le châtiment.

Il avait de la peine à respirer, mais ce n'est pas son état de santé qui m'avait déjà prévu le résultat de cet examen.

C'était le type parfait d'un matelot anglais, large d'épaules, vigoureux, agile, bien planté.

Son crime était d'avoir passé des spiritueux en fraude.

Aussitôt qu'il me vit aller à lui, il s'écria vivement :

— Bouille, monsieur le docteur, inutile de m'examiner ! Je n'ai point peur de leurs quatre douzaines, cela ne saurait me blesser. Mout dous est resté, et quant à ma respiration, voyez plutôt.

Et il fit retentir un *Aw* ! qui résonna dans sa cabine comme un coup de canon tiré sur le pont.

Cependant, sous mon regard, il baissa les yeux, et il me semble qu'ils s'humectèrent de larmes.

— Mais, lui dis-je, cela ne prouve rien. N'avez-vous jamais souffert de la poitrine ?

— La poitrine, docteur !... Aussi solide que le cylindre de la machine ! Non, monsieur, ce n'est point la poitrine, ni le dos que la corde de boyaux de chat pourra blesser, mais ça et pas cela.

Et il porta la main alternativement à son cœur et à son front.

— Ce qui me fait mal, mais un mal dont je ne guérirai pas, c'est de penser à une petite fille dont les sourires et les carresses avaient me faire oublier les plus dures choses du service ; et maintenant, docteur, je ne saurais jamais la regarder.

Je lui touchai le pouls. Il était calme et régulier.

Les pulsations avaient cette fermeté qui dénote une santé robuste.

Les tendons et les nerfs paraissaient autant de cordes d'acier, les biceps aussi ronds et forts que les vergues d'un vaisseau de 74.

J'eus pitié de ce pauvre garçon — que le Dieu qui inspira les régimens me le pardonne ! — je lui versai un verre de rhum.

— Ah ! monsieur, me dit-il en jetant un regard de convoitise sur le liquide, ne me tenez pas ! Je ne veux point que mes camarades en s'approchant de moi puissent reconnaître que je n'ai autre chose au cœur que du courage hollandais. Mais, je ne vous en suis pas moins bien reconnaissant, monsieur le docteur.

Puis il ouvrit la porte de la cabine et se livra lui-même à l'exécuteur.

Tout l'équipage était déjà assemblé sur le pont et en ligne, les mousses, les matelots d'un côté, les officiers en grande tenue en face d'eux.

On découvrit les épaules et le dos du condamné jusqu'à la chute des reins. Une forte ceinture en cuir fut passée autour des haanches pour les protéger. On lui lia les pieds et les mains, qui furent maintenues un peu au-dessus de la tête. Un bassin d'eau fraîche fut placé près de lui.

La sentence lue, le commandant donna par un simple signe l'ordre de commencer.

C'est un terrible instrument de torture que le fouet à neuf boyaux de chat. Même contre un taureau l'emploi en serait injustifiable, hors le cas de légitime défense.

Le manche est long d'un pied et demi, recouvert d'un drap bleu

ou vert, selon le goût du maître. Les cordes, au nombre de neuf, sont longues de 18 pouces et de l'épaisseur d'une plume d'oie. Chaque porte deux noeuds à l'extrémité. Les matelots disent que le premier coup ressemble à une pluie de plomb fondue.

À chaque coup donné, le caporal comptait à haute voix, et l'on entendait qui frappait passait la main dans les cordes du fouet, pour les tenir séparées.

Au deuxième coup, l'exécuteur se tourna vers le commandant en saluant, et lui dit :

— Douze, sir, please !

— Continuez, fit le commandant, aussi froid et impassible que le grand mat contre lequel il était adossé.

Un autre exécuteur se présenta, muni d'un nouveau fouet. Une seconde douzaine fut appliquée. L'exécuteur en rendit compte au commandant, qui donna la même réponse.

Après la troisième douzaine, les chairs, comme l'acier en fusion, avaient tour à tour passé du rouge cerise au pourpre, au bleu, au blanc.

Le malheureux demanda une gorgée d'eau. Un matelot se détacha des rangs et, approchant le verre de ses lèvres, lui dit :

— Tiens bon, Bill, courage ! ce sera bientôt fini.

Le caporal recommença à compter.

Enfin, le douzième coup fut donné et compté. Le malheureux fut détaché et emporté à l'infirmerie.

Il avait subi ce long et cruel supplice sans pousser un seul cri, sans laisser mouvoir un seul de ses muscles.

Pendant toute cette scène, un singe, huché dans les cordages, grignotait des noix et faisait d'horribles grimaces. Je n'en doutais pas, cet oiseau animal prenait le plus grand plaisir à ce spectacle.

Tommie G... était un beau garçon d'environ seize ans, blond, avec des yeux bleus.

Il appartenait à une catégorie de novices malheureusement trop nombreuse dans la marine.

La passion de la mer lui était venue en lisant des relations de voyages. Un matin, il s'enfuit du toit paternel et s'engagea.

Ce fut quinze jours après, mais trop tard, que le pauvre-petit écrivit pour reconvenir combien les rivaux séduits, attentifs dans son imagination par de fausses descriptions, ressembleraient peu à la réalité.

Il fut engagé par un capitaine qui, sous son commandement, il passa deux jours caché dans les coins les plus reculés du navire, et, une fois, en compagnie d'un ou deux livres, il buvait le quart, tous ses devoirs, le navire et la mer. On ne le trouvait jamais quand on en avait besoin, et nécessairement son dos fut plus d'une fois en relation désagréable avec la canne du caporal.

Un jour, après son quart, il se retira dans un coin du vaisseau avec une petite caisse de pain d'épice qui ne le quittait jamais. On n'a jamais su les mille chers petits riens qu'il tenait cachés dans cette boîte. Toujours est-il qu'elle était pour ce pauvre affligé comme une sorte de cabine où il pouvait s'enfermer loin de tous, *ancturus ancturus*, une sorte de *homo portatif*, où il venait oublier ses déboires et ses chagrins, la main rébarbative du quartier-maître et même la canne du caporal.

Aussitôt caché dans son recoin, il ouvrit sa boîte et en tira le portrait d'une jeune miss, qu'il se prit à contempler, plongé dans une telle extase que le caporal qui vint à passer s'approcha de lui sans que Tommie l'entendit.

Le caporal prit le portrait et fit une remarque inconvenante sur la couleur des cheveux de la jeune fille, qui était blonde.

— C'est ma sœur ! s'écria Tommie, les yeux pleins de larmes.

— Votre sœur !

Et cet indigne soldat fit encore une observation plus injurieuse que la première.

Ses lèvres l'avaient à peine prononcée qu'elles recevaient le premier coup de poing que le jeune Tommie eût encore donné.

Il fut condamné à recevoir quarante-huit coups de fouet.

L'exécution se fit en grande cérémonie. Nous y assistâmes tous, et, Dieu nous le pardonne ! en grande tenue, l'épée au côté, écharpes, ceintures, plumes au vent.

On pensa peut-être que ceux qui furent chargés d'infliger ce terrible châtiment furent émus à la vue de ce corps frêle et délicat, qu'ils hésitèrent à le déchirer, que les regards suppliants, éplorés de Tommie éperchèrent leurs bras.

Non, cher lecteur. Il ne fut pas ménagé. Il y avait de la pitié chez nous tous, mais ce pauvre enfant n'y trouva ni grâce ni merci !

Et cependant nous formions un équipage brave, bon, généreux. Tous les fronts étaient pâles et couverts de sueur ; ses cris déchirants nous brisaient le cœur ; à chaque coup de fouet, qui tombait sur ces chairs délicates, une frisson sec et brusque passait dans les deux lignes des matelots et des officiers.

Mais on ne fit point grâce.

Il était orphelin, lui de nous ne je savais, jusqu'au moment où nous le vîmes tendre les mains vers le ciel pour implorer l'aide de sa mère.

Elle répondit à cet appel, car la troisième douzaine était à peine commencée, que sa tête tomba sur ses épaules comme celle d'un oiseau qui expire, et il s'évanouit.

J'en profitai pour m'opposer à ce que l'exécution fût continuée et je le fis emporter à l'infirmerie.

Recherches d'un banc sous-marin sur la côte de San Francisco.

M. S. F. H. ingénieur topographe du gouvernement des Etats-Unis, a bord du schooner *Warry*, dans une communication faite du 1^{er} juillet, fait connaître une découverte de la plus haute importance pour les marins et le commerce.

D'après son rapport officiel, M. Cordell dit qu'il a pris la mer en vue de rechercher un banc sous-marin qu'on disait exister à l'ouest de Point Reyes. Le 17 juin, après de longues recherches, il a été assez heureux de reconnaître au moyen d'une sonde, et à l'écart de ce moment il a commencé le travail qui devait déterminer sa position exacte, le profondeur de l'eau et son étendue. L'attention des explorateurs avait été attirée par l'abondance des phoques, des lions marins et des oiseaux aquatiques.

La moindre profondeur d'eau trouvée est de 25 brasses, à environ un mille S.-E. 1/2 E. du point central du banc fond, comme il est démontré par le développement d'une courbe de 30 à 50 brasses.

Le point central est à l'intersection d'une ligne tirée à travers les Farallones du sud et du nord, et d'une ligne tangente tirée au sud en face de Point Reyes.

Ce banc sous-marin a cinq milles de long, en moyenne un mille de large par 30 brasses de profondeur; et 12 milles de long sur cinq milles de large par 50 brasses. Son axe le plus grand est dans la direction nord-ouest et sud-est, ou presque dans le prolongement des lies Farallones.

En sondant la partie des 30 brasses, la sonde Hellmann n'a ramené à la surface aucun spécimen du fond, ce qui montre qu'il est rocheux; quand la sonde a été armée, elle a détaché des mollusques vivants et les a ramenés. En dehors de ce rayon, il y a un dépôt de coquilles blanches, finement broyées. De l'autre côté des 50 brasses nous avons trouvé un gros sable noir mêlé de gravier et de coquilles cassées. La direction du courant comme nous l'avons observé est dans la direction sud, avec une rapidité de 1 à 1/2 nœud 1/2 à l'heure.

La carte montrera que l'eau gagne en profondeur à mesure que la terre ferme apparaît jusqu'au moment où nous avons rencontré 65 et 70 brasses. A partir de cette profondeur nous retrouvons le banc. Ce fait s'explique ainsi aux Farallones, mais dans une direction S.-S.-E. La distance entre la courbe des 50 aux 100 brasses est de 4 milles, et le nord-ouest seulement 1 mille 1/2.

Une bouée-batterie peinte en noir, avec une drapelle blanc et noir, a été placée sur la partie du banc fond la moins profonde, afin de nous servir de point de repère pendant les sondages, et l'expédition est revenue à San Francisco le 20 juin. Latitude de la bouée, 38 degrés 10 minutes Nord; longitude de la bouée, 123 degrés 26 minutes 30 secondes Ouest. Le phare de l'île Farallones du Sud porte de la bouée E.-S.-E. (magnétique), distance 23 milles marins, ou 24 milles marins.

Raw Coast.

Assist. U. S. Survey.

(Courrier de S. Fr.)

Océan Pacifique

(Départ de Magellan, Entrée-Ouest).

Rocher devant le port Mercy.

Un avis du commandant Mayne, du navire hydrographe *Naxos*, fait connaître que le steamer *Santiago*, de la Compagnie Pacific Steam Navigation, s'est totalement perdu en janvier 1863, sur un rocher sous l'eau, à l'entrée Ouest du détroit de Magellan.

D'après les renseignements donnés par le capitaine King, du *Santiago*, ce danger serait à 2 milles 1/2 ou 3 milles dans l'E. 9° 10' S. du centre de l'île Observatoire, et à 2 milles environ de la terre. Il est marqué par des vitres.

On fera certainement ultérieurement la position exacte de ce danger quand on l'aura déterminé.

Relevements vrais. Variation: 23° 15' N. E. 1863.

Mouvements du port de Papeete.

Du vendredi 6 au jeudi 12 août 1869 inclus.

NAVIGES DE COMMERCE ENTRES.

44 août. Brig. port. français *Tiavouira*, de 130 ton., cap. Higelin, ven. de San Francisco en 28 jours, ayant fait le courrier d'Europe, et 3 passag. M. Duillet, Lefranc, François, et Silver, anglais.

11 août. Goél. du Portugal *Hornet*, de 20 ton., cap. Falkner, ven. de Teiouro de 1 jour.

NAVIRE DE GUERRE ENTRE.

12 août. Transport à voiles *Erzule*, commandé par M. des Fortes, lieutenant du vaisseau, all. à San Francisco, emportant le courrier pour l'Europe; à passag., M. Street, américain, M. H. H. H., sa femme et 1 enfant, anglais.

COTES LOCALES ENTRE.

10 août. Côte local *Busc*, de 51 ton., pat. Leguen, all. à Taravao.

NAVIGES DE COMMERCE SORTIS.

9 août. Brig. angl. *Tourange*, de 60 ton., cap. Frate, all. à Papeete; 8 août. Goél. du Portugal *Estrella*, de 18 ton., cap. Buntel, all. à Papeete; à passag. indigène.

10 août. Goél. du Portugal *Eliza*, de 113 ton., cap. Elbarot, all. aux lies sous le vent; à passag. indigène.

11 août. Goél. du Portugal *Enzois*, de 16 ton., cap. Manior, all. à Tahiti; 12 août. Brig. port. américain *Tiavouira*, de 120 ton., cap. Higelin.

BATEAUX SUR RADE.

DE QUERRE.

10 juillet. Transport à voiles *Darade*, commandé par M. de Sannha, lieutenant du vaisseau.

NAVIGES DE COMMERCE.

29 juin. Brig. angl. *Fraser*, de 232 ton., cap. Bowles.

10 juillet. Trois mâts. Barge angl. *Narrows*, de 210 ton., cap. Nissen.

25 juillet. Côte local *Lucifer*, dirigée de 24 ton., cap. Mathis.

29 juillet. Brig. port. du Portugal *Enzois*, de 16 ton., cap. Gouiz.

11 août. Brig. port. américain *Tiavouira*, de 120 ton., cap. Higelin.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

FAILLITE ALFRED-WALEY HORT.

Premitis consociation pour la vérification des créances.

Le greffier du tribunal de commerce des Etats du Protectorat, soussigné, a l'honneur de faire connaître à MM. les créanciers de la faillite Alfred-Waley Hort, négociant à Papeete, qu'à la demande des syndics délégués à cette faillite, soussigné de MM. les créanciers a procédé à la réunion du deux heures de la vérification des créances au 1^{er} octobre prochain, motive sur ce que l'inventaire des livres et papiers ne pourra être terminé que vers cette époque; M. le juge-commissaire, séance tenante, a accordé ledit délai, sous toute réserve.

Pendant la durée du laps de temps défini, les créanciers qui n'auraient pas remis leurs titres de créances, conformément aux articles 462, 474, 475 et 323 du Code de commerce, devront se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, au greffier du tribunal, et les accompagner d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils s'avisent en faire le dépôt aux mains de MM. Adam Koleszki et Alexandre Hanson, syndics; il leur sera donné récépissé dudit dépôt.

(Voir pour plus amples renseignements l'article inséré, le 21 juillet dernier, dans le *Messenger de Tahiti*, pour le même motif.)

208-Taohiti.

Papeete, le 3 août 1869.

VICTOR DUPOND.

VENTE ou LOCATION DE TERRES. — HOO RAA E TE YARAO RAA FENIA.

L'indienne Waupa a Poihi, domiciliée à Pajara, et d'abord autorisée par son mari, est dans l'intention de vendre à M^{rs} Robin, également autorisée par son mari, les terres à elle connues sous le nom de Taitupiaupia, situées dans le district de Pare, sous-district de Pirae, et non inscrites.

T'oupu nei te vahine ra Teu-pa a Poihi, e ia i Pajara, e mai te faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau, i te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau.

L'indienne Telpou Atto, domiciliée à Teahoro, He Moorea, et d'abord autorisée par son mari, est dans l'intention de vendre à M^{rs} Robin, également autorisée par son mari, les terres à elle connues sous les noms de Faeoiahi et Faeoiahi, situées dans le district de Pare, sous-district de Pirae, et inscrites d'abord sous les n^{os} 245 et 254.

T'oupu nei te vahine ra Teu-pa a Poihi, e ia i Teahoro a Telepou, e mai te faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau. I te hoo atu ia M^{rs} Robin, faata hia hia mai e te tau.

L'indienne Teacoumaroua a Noutere a Tahiti, domiciliée à Papeete, est dans l'intention de vendre à M^{rs} Bonap, adjudic. des terres Teaoa et Araoroaha, situées dans le district d'Europe et enregistrées sous les n^{os} 129 et 129.

T'oupu nei te vahine ra Teu-pa a Tahiti, domiciliée à Papeete, est dans l'intention de vendre à M^{rs} Bonap, adjudic. des terres Teaoa et Araoroaha, situées dans le district d'Europe et enregistrées sous les n^{os} 129 et 129.

Les indigènes qui ont vendu des terres à M. Byrne à Malaita ont invité à passer au bureau de M. Durling pour signer les actes d'achat de ces terres, et toucher le montant des sommes qui leur sont dues et de leurs conventions.

Te au hia 'tu nei te mau faata i hoo atu i te faata ia M^{rs} Byrnes i Malaita e faata nei i te mau faata Durling pour signer les actes d'achat de ces terres, et toucher le montant des sommes qui leur sont dues et de leurs conventions.

EN VENTE chez le soussigné COGNAC FRANÇAIS, bonno qualité, en barils, en alouettes et en bouteilles.

210-Taohiti S. DROLLET, rue de Rivoli.

AVIS. — Dimanches et Jours de fête, des voitures seront à la disposition du public, de Papeete à Haamata, au restaurant Champ. — Prix très-modérés.

DÉPARTS DE L'HOTEL GEORGEY :

0 heures du matin - 3, 5 et 8 heures du soir. 329

Paquebots-Poste Français.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Service de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall.

AVEC ESCALES A FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) ET A SAINT-MARTIN (ÉTATS-UNIS DU COLOMBE).

Correspondances à l'isthme de Panama avec les Paquebots des compagnies desservant l'Amérique Centrale et l'Amérique.

Départs de SAINT-NAZAIRE le 8 de chaque mois, Et d'ASPINWALL le 4.

Billets de passage et Connaissances directs de Saint-Nazaire à San Francisco, et réciproquement.

Prix du passage

De San Francisco à Saint-Nazaire et vice versa, non compris le transit de l'isthme de Panama.

Premières cabines, chambres extérieures..... 347 50
Premières cabines, chambres intérieures..... 210 00
S^{es} cabines..... 174 25
Européen..... 174 25

Éducation de 25 pour 100 sur les billets d'aller et de retour bons pour un an.

S'adresser à San Francisco: à M. ELDRIDGE, Agent de la Pacific Mail S. S. Co., pour délivrance des billets et connaissements; à M. ABEL GUY, correspondant de la Compagnie Générale Transatlantique, pour renseignements et informations.